

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE SEYSSES
1295, route d'Ox

PLAN DE DIVISION

Propriété de M. Jean-Paul CASSARD

Section AP - Parcelles n° 178 à 181 (Ancienne parcelle n° 74)

Nom du fichier dessin : 25003.dwg				N° Dossier	
Indice	Date	Dessin / Contrôle	Objet de la révision	25003	
A	22/12/2025	XP	1ère émission		
				Echelle	
				1/250	



PLAN DE DIVISION

Le Géomètre-Expert
Xavier PUJOL

Xavier PUJOL
Géomètre-Expert
N° inscription : 06836

TABLEAU RECAPITULATIF DES SURFACES			
	N° cadastral	Surfaces	
Partie conservée	AP n° 178	825 m²	
	AP n° 75	46 m²	
	AP n° 179	591 m²	
Total		637 m²	
Partie rétrocedée	AP n° 180	18 m²	
Partie en indivision	AP n° 181	27 m²	

Légende :

- Lots
- BA Borne OGE existante
- + SPTIT SPTIT nouveau
- Application cadastrale
- Bâtiment
- Bâtiment léger
- Clôture légère
- Mur de clôture
- Mur bahut surmonté d'une clôture
- L Symbole de mur, mur bahut, clôture privatif

M. et Mme MICHIELAN
(AP - n°76)

M. Jean-Paul CASSARD
(AP - n°73)

Partie conservée
S=825 m²
(AP - n°178)

M. Guillaume MASSAT
(AP - n°69)

Partie cédée
(AP - n°179)
S=591 m²

Terrasse
(AP - n°75)
S=46 m²

clôture panneaux rigides privative

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Mur bahut privatif

Xavier PUJOL
Géomètre Expert Foncier
N° d'inscription : 05836

TABLEAU RECAPITULATIF DES SURFACES		
	N° cadastral	Surfaces
Partie conservée	AP n° 178	825 m²
	AP n° 75	46 m²
Partie cédée	AP n° 179	591 m²
	Total	637 m²
Partie rétrocédée	AP n° 180	18 m²
Partie en indivision	AP n° 181	27 m²

Lots	
	BA
	SPIT
	SPIT nouveau
	Application cadastrale
	Bâtiment
	Bâtiment léger
	Clôture légère
	Mur de clôture
	Mur bahut surmonté d'une clôture
	Symbole de mur, mur bahut, clôture privatif

Partie cédée
(AP - n°17)
S=591 m

Partie conservée
S=825 m²
(AP - n°178)

M. Guillaume MASSAT
(AP - n°69)

SELARL Xavier PUJOL
Géomètre-Expert
Dossier n° 25003
Ind A - 22/12/2025

Nota :

- Ce plan ne peut être reproduit sans l'accord du Géomètre-Expert, certifie la conformité de ce plan à l'original.
- Les limites entre les parcelles AP n° 69, 74 et 76 ont été définies par le plan de division établi par M. Paul TRENGUE Géomètre-Expert à TOULOUSE le 13/11/2018.
- La limite joignant la voie publique n'a pas fait l'objet d'une demande d'alignement.
- L'application cadastrale est la superposition et l'adaptation du plan cadastral sur le relevé de terrain.

En aucun cas elle ne peut être considérée comme une limite de propriété.

- Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système RGF93-C43 (Classe de précision 1).